

**PYROVET**  
**COLLECTION**

**350 gm<sup>2</sup>.**

Fabrication  
sous



**>> Utilisation (\*)**

Ce vêtement de protection est pour recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes, par exemple, soudage aux gaz, soudage TIG, soudage MIG, micro-soudage au plasma, brasage, soudage par points, soudage MMA, électrode recouverte de rutile, et pour le fonctionnement de machines comme par exemple, appareils d'oxycoupage, appareils de découpage par fusion plasma, appareils de soudage électrique par résistance, appareils pour projection thermique, soudage sur établi.

**>> Caractéristiques techniques**

- ✓ Veste de protection en tissu retardateur de flamme. Tissu ignifuge **350 gm<sup>2</sup>**. 98% coton, 2% matière antistatique.
- ✓ Fermeture à glissière sous rabat avec bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Poches extérieures avec rabat et bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Poignets avec serrage par bandes auto-agrippantes cachées.
- ✓ Col officier.
- ✓ **Coloris** : bleu. Surpiqûres coloris orange.
- ✓ **Tailles** : S, M, L, XL, 2XL, 3XL, 4XL.

**Conditionnement** : - carton de 10 pièces.  
- sachet de 1 pièce.



En savoir plus : [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

1821



®



**>> Principaux atouts**

- ✓ C'est grâce au savoir-faire de Singer® Safety que ces vêtements de travail ont été conçus et réalisés.
- ✓ Nous apportons le plus grand soin dans le choix des tissus, des accessoires et de la confection de manière à vous apporter confort, efficacité et fonctionnalité.
- ✓ Tissu souple et très confortable.
- ✓ Nombreuses poches. Coupe moderne et efficace.

**>> Conformité**

Cet équipement de protection a été testé suivant les normes européennes suivantes:

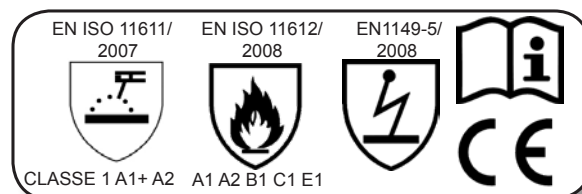
- **EN ISO 11611 : 2007.** Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes. **Classe 1- A1+A2.**
- **EN ISO 11612 : 2008.** Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. **A1 A2 B1 C1 E1 .**
- **EN 1149-5 : 2008.** Vêtements de protection.

Propriétés électrostatiques. Partie 5 : Exigences de performance des matériaux et de conception

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Testé et certifié par : **AITEX.** Organisme notifié **n°0161.**

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Ce produit doit être porté avec le pantalon **PISA** pour apporter le niveau de protection adéquat.

En outre selon l'activité envisagée, d'autres équipements complémentaires sont à prévoir afin d'apporter la protection nécessaire aux autres parties du corps exposées aux risques : gants, chaussures, lunettes ou cagoule de soudeur...

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**



**EN ISO 11611: 2015.  
VÊTEMENTS DE PROTECTION UTILISÉS PENDANT LE SOUDAGE ET LES  
TECHNIQUES CONNEXES**



**UTILISATION PRÉVUE**

**(Critères de sélection relatifs au procédé de soudage et aux conditions de l'environnement)**

**Classe 1** - recommandé pour les techniques de soudage manuel avec légère formation de projection et gouttelettes, par exemple, soudage aux gaz, soudage TIG, soudage MIG (avec courant faible), microsoudage au plasma, brasage, soudage par points, soudage MMA, électrode recouverte de rutile, et pour le fonctionnement de machines comme par exemple, appareils d'oxycoupage, appareils de découpage par fusion plasma, appareils de soudage électrique par résistance, appareils pour projection thermique, soudage sur établi. Propagation de la flamme limitée selon les méthodes de test **A1 + A2** de l'**EN ISO 15025: 2017**.

**EN ISO 11612: 2015.  
VÊTEMENTS DE PROTECTION.  
VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET LES FLAMMES.  
EXIGENCES DE PERFORMANCE MINIMALES.**



**NOTE**

Les articles d'habillement devant être portés afin de protéger le corps du porteur contre la chaleur et les flammes.

En cas de projection accidentelle de liquides chimiques ou inflammables sur les vêtements, il convient que le porteur retire immédiatement et avec précaution les articles d'habillement et s'assure que le liquide chimique ou inflammable n'est pas entré en contact avec la peau. Le vêtement doit ensuite être nettoyé ou mis au rebut.

En cas de projection de métal en fusion l'utilisateur doit quitter immédiatement le lieu de travail et ôter l'article d'habillement.

En cas de projection de métal en fusion, l'article d'habillement, s'il est porté sur la peau, ne peut pas éliminer tous les risques de brûlures.

Propagation de la flamme limitée selon les méthodes de test **A1 + A2** de l'**EN ISO 15025: 2017**.

Niveau de performance	Intervalle de valeurs HTI <sup>a</sup> 24	
	S	
	min.	max.
<b>B1</b>	4,0	<10,0
B2	10,0	<20,0
B3	20,0	

<sup>a</sup> HTI (indice de transfert de chaleur) défini dans l'ISO 9151

Niveau de performance	Facteur de transfert de chaleur RHTI <sup>a</sup> 24	
	S	
	min.	max.
<b>C1</b>	7,0	<20,0
C2	20,0	<50,0
C3	50,0	<95,0
C4	95,0	

<sup>a</sup> RHTI (indice de transfert de chaleur radiante) défini dans l'ISO 6942

Niveau de performance	Projection/éclaboussures de fer en fusion	
	S	
	min.	max.
<b>E1</b>	60	<120
E2	120	<200
E3	200	

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**



EN 1149-5: 2008.

Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques.

Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception.



**Information concernant les propriétés électrostatiques.**

La personne qui porte le vêtement de protection à dissipation électrostatique doit être reliée à la terre de manière appropriée. La résistance entre la personne et la terre doit être de moins de  $10^8 \Omega$  en portant des chaussures adaptées; le vêtement de protection à dissipation électrostatique ne doit pas être retiré en présence d'atmosphères inflammables ou explosives ou lors de la manipulation de substances inflammables ou explosives; le vêtement de protection à dissipation électrostatique ne doit pas être utilisé dans des atmosphères enrichies en oxygène sans accord préalable de l'ingénieur responsable de la sécurité; la performance de dissipation électrostatique du vêtement de protection à dissipation électrostatique peut être altérée par le porter et l'usure, le lavage et une éventuelle contamination; le vêtement de protection à dissipation électrostatique doit couvrir de façon permanente tous les matériaux non-dissipatifs pendant une utilisation normale (incluant flexions et mouvements)

TEST. Tissu ignifuge 350 gm <sup>2</sup> . 98% coton, 2% matière antistatique. Coloris bleu.	Résultat
EN 1149-1 : résistance de surface $\leq 2.5 \times 10^9 \Omega$	Conforme

**PRODUITS CONNEXES**



**COSTA**



**PISA**



**PYROCAG**



**PYROMTE**



**MS1190**



**ETNA**



**51WELD**

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**   
safety